

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 19/03/2020 - 18:03

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Identification de l'organisme qui passe le marché : A.G.E.F.M.A. Association de Gestion de l'Environnement de la formation en Martinique, Immeuble Foyal 2000, Rue du Gouverneur Ponton, 97200 Fort de France

Objet du marché : Ce marché vise à trouver un ou plusieurs prestataire-s pour l'élaboration de la communication dématérialisée du CREFOP Martinique

Nombre et consistance des lots : 1 : La prestation concerne la conception, la construction, la mise en ligne et la mise à jour du site internet du CREFOP Martinique sur une période de 3 ans
2 : La prestation correspond à la conception, réalisation et diffusion de la newsletter du CREFOP Martinique sur une période de 3 ans

Procédure de passation : Procédure adaptée

Modalités d'attribution : L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, selon les critères suivants pondérés :

1 - Le prix : 20 %

Le prix s'entend comme l'addition des sommes à facturer pour chacune des années d'exécution du contrat. La note 10 est attribuée à la valeur la plus basse.

Les autres montants sont affectés d'une note calculée comme suit : (offre proposée / offre la plus basse) * 10

2 - Les délais d'exécution : 10 %

Pour le lot 1, le délai d'exécution se définit comme le nombre de jours calendaires entre la date de la notification ou de l'ordre de service et la date de mise en ligne du site internet.

Concernant la phase de toilettage, c'est le délai en jours calendaires qui s'écoulent entre la fin de la troisième année d'exécution et la mise en ligne du site toiletté.

Pour le lot 2, le délai d'exécution se définit comme le nombre de jours calendaires entre la date de l'ordre de service et la date de départ de la première diffusion de la première newsletter.

A compter de l'expédition de la première newsletter, le délai d'exécution est celui indiqué dans l'ordre de service sur la base d'une diffusion mensuelle.

3 - La valeur technique : 30 %

Ce critère est apprécié en regard de l'adéquation de la réponse aux objectifs fixés ; clarté et cohérence de la proposition (objectif, contenu)

4 - Le service après-vente : 10 %

Pour le lot 1, ce critère se définit comme la capacité d'assurer le suivi du site à travers un accompagnement à la prise en main de l'équipe CREFOP.

Il s'agit d'une assistance à la prise en main et la mise à jour des articles des éléments de remplissage (statique, et dynamique) et plus généralement à la vie du site.

Ces éléments sont indiqués spécifiquement dans le mémoire technique.

Pour le lot 2, l'équipe technique possède un niveau utilisateur de site.

Pour le lot 2, le candidat exprime sa capacité à faire face à des modifications rapides de contenus,

une augmentation du nombre de destinataires, à ce jour 300, aux évolutions technologiques, pouvant aboutir à une réexpédition d'une newsletter.

5 - Les conditions d'accompagnement : 30 %

Ce critère se définit comme les modalités d'échanges, d'actions, de travail, de validation, quant à l'élaboration du site et de la newsletters

Le candidat précise ses modalités à travers une feuille de route, qui indiquera pour chaque étape les modalités d'intervention et de validation en termes de gestion de projet.

Critères de sélection : Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants pondérés :

- Capacité économique et financière : 10 %

Elle se démontre par tout moyen :

- Bilans des trois dernières années
- Situation certifiée des capitaux propres
- Compte(s) de trésorerie bloqué(s)
- Garantie de solvabilité

- Moyens humains à disposition : 20 %

Ils se décrivent par tous moyens qui comprennent :

- les titres et ancienneté,
- les formations suivies au cours des trois dernières années,
- les compétences générales et techniques

des personnes qui ont la mission de suivre l'exécution du marché depuis l'acceptation jusqu'au terme.

Il sera fait indications spécifiques des personnes externes au soumissionnaire appelées à intervenir pendant la durée du lot soumissionné.

- Moyens techniques à disposition : 20 %

Ils se décrivent par tous moyens qui comprennent :

- les matériels et équipements propres à assurer la réalisation des prestations attendues en fonction du lot soumissionné
- les équipements détenus par des tiers habilités à intervenir pendant la durée de la location

- Références de prestations ou opérations similaires : 50 %

Le candidat précise particulièrement son expérience en matière de communication digitale institutionnelle à travers ses réalisations attestées par tous les moyens.

Le candidat pourra prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière.

Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces visées ci-dessus relatives à cet intervenant. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du présent marché.

Date limite : Date limite de réception des offres : 17/04/20 à 18h00

Renseignements divers : Le Dossier de consultation des entreprises est à retirer exclusivement sur la plateforme www.achatpublic.com

Adresse Internet du profil acheteur :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_li4SAdWI8I

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3510868**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Profil d'acheteur Publication intégrale